



ATTESTATION DE SANTÉ

pour le renouvellement de l'inscription au
Club Vosgien de Saint-Avold

*Le questionnaire de santé « QS-SPORT » (Cerfa N°15699*01) et cette attestation peuvent-être utilisés pendant les deux années qui suivent l'année où un certificat médical a été délivré.*

Exemple : *Année 2025 => Certificat médical*

Année 2026 => Questionnaire « QS – SPORT » + Attestation de santé

Année 2027 => Questionnaire « QS – SPORT » + Attestation de santé

Année 2028 => Certificat médical

Ne pas joindre le questionnaire de santé

Pratiquant majeur :

Je soussigné M/Mme

Nom : Prénom :
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « QS-SPORT » (Cerfa N°15699*01) et avoir
répondu « NON » à toutes les questions.

Date :

Signature